

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES COURS DE TIR À 300 M POUR ADOLESCENTS:

Les jeunes filles et les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 31 décembre 1996 peuvent, en 2011, participer au cours de tir pour adolescents, pour autant qu'ils remplissent les conditions fixées dans le règlement.



**Société Neuchâteloise de Tir Sportif**

---

## DIRECTIVES POUR LA REMISE DES INSIGNES DE COURS ET DES INSIGNES-COURONNES DU CONCOURS

### INSIGNE DU COURS

Les conditions d'obtention des « insignes » de cours n'étant pas connues au moment de l'envoi du présent aide-mémoire, elles seront transmises aux directeurs de cours dans le courant de la saison.

**INSIGNE-COURONNE DU CONCOURS** (distinction identique pour les JT des cours 1 à 4; distinction spéciale pour les adolescents):

**Adolescents:** 45 pts; **Cours 1:** 47 pts; **Cours 2:** 49 pts; **Cours 3:** 51 pts;  
**Cours 4:** 52 pts.

Les directeurs et moniteurs JT participer au concours, avec de la munition gratuite, mais n'ont pas droit à la distinction.

---

**Rappel:** Le prix de l'Officier fédéral de tir, instauré en 1990, récompense le cours de jeunes tireurs ayant la plus forte augmentation d'effectif de jeunes tireurs et d'adolescents par rapport à l'année précédente. En cas d'égalité, c'est la différence d'effectif par rapport à deux années auparavant qui sert d'appui. Pour être classé, il faut une participation de 3 années successives, y compris l'année en cours.

---

**Adresses: Chef cantonal des JT:** M Bracelli Fabrice Ch. du Collège 5,  
2052 Fontainemelon 079/574.32.65 f.bracelli@hotmail.com

**Officier fédéral de tir:** M. Dominique ROETHLISBERGER, Champ-Capitan 20,  
2075 Wavre (tél: 032 753 46 45)

**Pour vos imprimés:** Office fédéral des constructions et de la logistique, 3000 Berne

Aide-mémoire  
du chef cantonal  
ANNEE 2011

## Pièce à conserver jusqu'au début de la saison 2012

- 24 février Rapport du chef cantonal des jeunes tireurs et de l'Officier fédéral de tir, cantine du stand de Neuchâtel (19h30).
- 1 avril-30 juin Tirs éliminatoires du concours JU + VE, pour les jeunes tireurs et les adolescents. Commande des feuilles auprès de M Bracelli Fabrice Ch. du Collège 5 2052 Fontainemelon. . . , Programme:  
2 passes de 10 coups cpc, sur cible A 10, avec le fass 90.
- 11 – 15 avril Camp de tir réservé aux jeunes de 10 à 18 ans, à Neuchâtel.
- 28 avril Dernier délai pour l'inscription des cours de Jeunes Tireurs au moyen de la formule 27.38, à établir en 4 exemplaires, **2 exemplaires à envoyer à votre commissaire de tir et 2 exemplaires au chef cantonal des JT.** La formule doit en tous les cas parvenir aux intéressés au moins deux semaines avant la première séance de tir.
- 9 juin-30 juin **TIRS ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE GROUPES JT.**  
**Attention, programme sur cible A 10** : 3 coups d'essai facultatifs en 2 minutes, 6 coups c.p.c. en 3 minutes et 4 coups série, en 90 secondes. Des bulletins d'inscription sont joints en annexe.
- 27-29 mai **TIR FEDERAL EN CAMPAGNE.** Chaque JT et adolescent se doit d'y participer. En cas d'empêchement lors des jours ci-contre, il y a possibilité de participer à un tir avancé. Renseignements auprès de votre président de fédération. De toute façon, vous devez convoquer vos JT et adolescents spécialement pour ce tir. Il est conseillé de vous déplacer en groupe.
- en juin **CONCOURS DE TIR DES JT & ADOLESCENTS**  
(une place de tir par district)
- |                   |                            |
|-------------------|----------------------------|
| Neuchâtel         | :11 Juin Après-midi        |
| Boudry            | :18 Juin 9h-11h (Bevaix)   |
| Val-de-Travers    | :28 Mai 9h-12h (Buttes)    |
| Val-de-Ruz        | :18 Juin 14h-16h (Chézard) |
| La Chaux-de-Fonds | :30 Mai 19h (La Sagne)     |
| Le Locle          |                            |
- Les cours organisateurs du concours transmettent aux cours de leur district le programme de la journée suffisamment à l'avance.  
Les JT et adolescents ne pouvant pas participer au concours dans leur district peuvent se rendre dans un autre district. Ils prendront préalablement contact avec le responsable du concours de ce district.

- 31 Juillet Dernier délai pour l'envoi au chef cantonal JT, du rapport FST (formule rose 27.20), du rapports SNTS pour JT et du rapport SNTS pour Ados. Ces deux derniers rapports peuvent être téléchargés sur le site de la SNTS. Les feuilles de stand des JT suivent le rapport de tir annuel de votre société. Les cours conservent les feuilles de stand des adolescents. Des photocopies des feuilles de stand des adolescents sont envoyés au chef cantonal JT avec le rapport annuel.
- 13 août **FINALE CANTONALE DU CHAMPIONNAT DE GROUPES JT/ADO**  
(à Bôle dès 08h30, début des tirs à 09h00)  
Pour les 12 meilleurs groupes ayant pris part aux éliminatoires. Selon circulaire particulière qui parviendra aux cours en juillet. Les groupes apporteront leur munition.
- 31 août Dernier délai pour l'envoi au chef cantonal de la demande de récompense FST pour directeurs et moniteurs JT.
- 3 septembre **CHAMPIONNAT CANTONAL INDIVIDUEL DES JT/ADO**  
(à Corcelles, 09h30)  
Pourront participer :
- Tous les jeunes tireurs ou adolescents ayant atteint le total de 400 pts à l'addition du programme obligatoire, du tir en campagne, du tir principal, du concours JT/Ado ainsi que des 20 coups des éliminatoires du concours JU + VE, avec le fass 90.
  - Le meilleur JT ou adolescent de chaque cours n'ayant pas de participant satisfaisant à la condition ci-dessus.
- Les participants ne reçoivent pas de convocation particulière. La liste des qualifiés sera envoyée mi-août aux directeurs de cours. Rappel: les cours enverront au chef cantonal les rapports FST et SNTS **jusqu'au 1<sup>er</sup> août dernier délai.** Tout résultat arrivant après cette date ne pourra pas être pris en considération pour la finale cantonale et les insignes ne pourront plus être délivrés.
- 24 septembre **FINALE SUISSE DU CHAMPIONNAT DE GROUPES JT**  
(à Zürich-Albisgüetli)  
Seul le meilleur groupe de la finale cantonale devrait y être délégué sauf modification. Possibilité à un groupe neuchâtelois formé de trois adolescents de la même société de participer à la finale fédérale. Des instructions complémentaire seront remises aux intéressés ultérieurement.
- 8 octobre **41<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT ROMAND DES JEUNES TIREURS,**  
en terre Haut-Valaisanne. Selon convocation ultérieure du chef cantonal JT.
- Rapport d'automne des directeurs de cours de jeunes tireurs est supprimé.**

Merci de bien vouloir respecter les délais ci-dessus.

Le chef cantonal JT  
Bracelli Fabrice